

# Contrôle des maladies animales exotiques et émergentes

Contrôle des maladies animales exotiques et émergentes  
Vaccination et diagnostic de laboratoire de la peste porcine africaine

Les maladies infectieuses dont la peste porcine africaine ou l'influenza aviaire représentent l'une des contraintes majeures de l'élevage dans les pays en développement. Elles ont un impact direct sur les productions, et parfois sur la santé humaine. Elles excluent de nombreux pays, africains notamment, du commerce mondial.

L'unité du CIRAD "Contrôle des maladies animales exotiques et émergentes" mène des recherches approfondies sur ces maladies afin d'en améliorer la détection et le contrôle. Ses résultats, obtenus sur un pas de temps assez court, devront trouver des applications directes sur les terrains pour lesquels ils ont été produits, mais aussi dans des régions pour l'instant indemnes, mais potentiellement exposées aux risques. Pour ce faire, l'unité participe au développement de réseaux internationaux de santé animale et de santé publique vétérinaire. De nombreuses maladies exotiques menacent en effet des pays actuellement épargnés, en particulier en Europe, dans un contexte de changement global lié aux modifications environnementales, à l'accroissement du commerce mondial des animaux et de leurs produits, aux déplacements de populations humaines, voire aux activités terroristes.



Oui